



Règlement de l'Adhex Cross Duathlon de Chenôve 2025



Organisé par le Chenôve Triathlon Club

Article 1 : REFERENCE

Le règlement en vigueur est celui de la fédération française de triathlon, consultable en ligne sur le site internet de la FFTRI.

Article 2 : ORGANISATEUR

L'épreuve "Adhex Cross Duathlon de Chenôve" est organisée par le Chenôve Triathlon Club (CTC) le dimanche 28 septembre 2025 sur la commune de Chenôve (plateau de Chenôve, rue Paul Bert, 21300 Chenôve) : **Chenôve Triathlon Club (CTC)**

Raphaël CASTILLE (Président) 06.68.14.59.81

Responsables organisation : Bertrand VÉRITÉ 06 30 63 23 53, François SARADIN 06 33 97 28 37

contact Email : duathlon.chenove@gmail.com

Site internet : <https://www.chenove-triathlon.com/>

Article 3 : PROGRAMME

Les distances

Pour des raisons logistiques de tracés des parcours, les distances FFTRI ne seront pas exactement respectées. Un ajustement est fait pour chaque course. Veuillez prendre en considération cette information

	ÂGE	TRAIL	VTT	TRAIL
Duathlon Mini Poussins / Poussins	Né entre 01/01/2016 et 31/12/2019	0,3 km D+ 8m	1,2 km D+ 14m	0.3 km D+ 8m
Duathlon Pupilles / Benjamins	Né entre 01/01/2012 et 31/12/2015	0.95 km D+ 23m	4,0 km D+ 49m	0,95 km D+ 23m
Duathlon XS individuel + relais + joelette	Né en 31/12/2011 et avant*	2.5 km D+ 60m	9,2 km D+ 112m	1.3 km D+ 42m
Duathlon S individuel + relais	Né en 31/12/2009 et avant*	5,0 km D+ 120m	18 km D+ 224m	2.5 km D+ 60m

*Les différentes catégories sont déterminées à partir de l'année civile.

	Retrait des dossards	Ouverture parc à vélo	Briefing	Départ	Remise des prix
Duathlon XS Individuel et relais	8h30-9h45	9h15	9h50	10h	11h30
Duathlon XS Equipe joelette	8h30-9h45	9h15	9h50	10h	11h30
Duathlon Mini Poussins / Poussins	9h-11h45	11h30	11h50	12h	13h15
Duathlon Benjamins / Pupilles	9h-11h45	11h30	11h50	12h30	13h15
Duathlon S individuel et relais	12h-14h15	13h30	14h20	14h30	16h30



Règlement de l'Adhex Cross Duathlon de Chenôve 2025



Organisé par le Chenôve Triathlon Club

Article 4 : INSCRIPTION

L'inscription en amont des courses s'effectuera uniquement en ligne avec paiement sécurisé sur le site :

<https://www.njuko.net/adhex-cross-duathlon-chenove-2025>

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au samedi 27 septembre 2025 à 12h.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉPREUVE

Un tarif progressif est instauré pour les courses adultes (XS et S)

Le montant de l'inscription en fonction de l'épreuve et de la date d'inscription est de :

	Du 15/06/25 au 21/09/25 à minuit	Du 22/09/25 au 26/09/25 à minuit
Duathlons Jeunes	7 €	7 €
Duathlon XS	16 €	18 €
Duathlon XS Relais	20 €	24 €
Duathlon XS Joelette	0 €	0 €
Duathlon S individuel	22 €	24 €
Duathlon S Relais	28 €	32 €

Attention : Pour les **non-licenciés FFTRI**, l'achat du pass compétition (assurance) à **2 € pour toutes les courses individuelles et relais hors course S individuelle à 5€**, est obligatoire, auxquels s'ajouteront les frais d'inscription reportés dans le tableau ci-dessus.

En cas de forfait d'un participant (sur présentation d'un certificat médical avant le 26 septembre 2025), le montant de l'inscription sera remboursé, déduction faite de 5€ pour frais de dossier.

Pas de remboursement pour les jeunes.

Tout report ou annulation des courses dû à un événement de force majeure entraînerait un remboursement intégral des frais d'inscription, exceptés les frais de dossier njuko

L'ensemble des courses sont ouvertes à la catégorie Handisport

Un justificatif vous sera demandé lors de votre inscription en ligne

En cas de besoin de renseignement sur la prise en compte du justificatif, veuillez contacter l'organisation.



Règlement de l'Adhex Cross Duathlon de Chenôve 2025



Organisé par le Chenôve Triathlon Club

Article 5 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera sur place le jour de l'épreuve sur présentation de votre carte d'identité ou licence.

Article 6 : PARC A VTT

Chaque concurrent devra mettre en place son matériel, principalement VTT + Casque, dans le parc à vélo dès son ouverture jusqu'à l'heure du briefing. Seuls les concurrents auront l'accès au parc à VTT.

Le retrait du matériel du parc à VTT après la course se fera après l'arrivée du dernier et sur présentation du dossard.

Article 7 : DURANT LES EPREUVES

Chaque concurrent devra porter le dossard fourni par l'organisation fixé avec une ceinture porte-dossard (fixée en 3 points minimum), afin d'être positionné devant en course à pied et derrière en vélo, non pliés, non découpés et non cachés.

En cas de besoin, l'organisation proposera quelques ceintures porte-dossard à la vente.

Le port d'un casque en coque dure, jugulaire serrée est obligatoire pendant toute la partie cyclisme. Le port de lunettes et de gants sont fortement conseillés.

Des signaleurs veilleront à la sécurité des participants aux principaux croisements. Néanmoins, les concurrents doivent respecter le balisage et les propriétés traversées.

Pour le duathlon S et XS en relais : le passage du témoin doit se faire par le transfert de la puce de chronométrage.

Afin de respecter la charte du développement durable merci de ne pas jeter de détrit (ex : emballage de barre énergétique) sur les parcours. Des poubelles seront à votre disposition aux abords du parc à vélo et de l'arrivée.

Il est interdit de monter sur le vélo dans le parc à vélo.

Chaque concurrent devra se munir de son matériel de réparation en cas d'incident mécanique ou crevaison.

Aucune assistance mécanique ne sera assurée par l'organisation.

L'utilisation d'un vélo à assistance électrique (VAE ou VTT AE) est formellement interdite.

Chaque concurrent sera doté d'une puce RFID fixée sur le dossard ou à la cheville pour le chronométrage et le classement. En cas d'abandon, le concurrent devra impérativement remettre son dossard ou puce à un commissaire de course.



Règlement de l'Adhex Cross Duathlon de Chenôve 2025



Organisé par le Chenôve Triathlon Club

Article 8 : RAVITAILLEMENT

Pas de point de ravitaillement sur le parcours et à la sortie du parc à vélo.

Un ravitaillement est proposé à l'ensemble des concurrents uniquement à l'arrivée de chaque course.

Article 9 : RESULTATS

Les résultats seront affichés à l'issue de chaque course et consultables en ligne avec un lien QR code du chronométreur. Ce QR code sera affiché à différents points du site et communiquer via les réseaux sociaux de l'événement.

La remise des récompenses aura lieu à l'issue des courses et les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les catégories handisport sont les suivantes :

Jeunes J1 et J2 : Mini-poussins filles / Mini-poussins garçons / poussins filles / poussins garçons / pupilles filles / pupilles garçons / benjamins filles / benjamins garçons

XS : Minimes filles / minimes garçons / cadets filles / cadets garçons / juniors filles / juniors garçons / séniors femmes / séniors hommes / masters femmes / masters hommes

XS relais : Femmes / Hommes / Mixte

XS Joëlette : pas de catégorie

S individuel : Cadets filles / cadets garçons / juniors filles / juniors garçons / séniors femmes / séniors hommes / masters femmes / masters hommes

S relais : Femmes / Hommes / Mixte

Les catégories valides sont les suivantes :

Jeunes J1 et J2 : Mini-poussins filles / Mini-poussins garçons / poussins filles / poussins garçons / pupilles filles / pupilles garçons / benjamins filles / benjamins garçons

XS : Minimes filles / minimes garçons / cadets filles / cadets garçons / juniors filles / juniors garçons / séniors femmes / séniors hommes / masters femmes / masters hommes

XS relais : Femmes / Hommes / Mixte

XS Joëlette : pas de catégorie

S individuel : Cadets filles / cadets garçons / juniors filles / juniors garçons / séniors femmes / séniors hommes / masters femmes / masters hommes

S relais : Femmes / Hommes / Mixte



Règlement de l'Adhex Cross Duathlon de Chenôve 2025



Organisé par le Chenôve Triathlon Club

Epreuve support du championnat BFC (Bourgogne Franche-Comté)

Remise des récompenses à l'issue de chaque épreuve pour les premiers de chaque catégorie ci-dessous pour les licenciés FFTri ligue BFC

XS : Minimes filles / minimes garçons

S individuel : Cadets filles / cadets garçons / juniors filles / juniors garçons / seniors femmes / seniors hommes / masters femmes / masters hommes

Article 10 : RESPONSABILITES

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols ou dommages (corporels, matériels ou immatériels) susceptibles de se produire dans le cadre de cette manifestation.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis des organisateurs, le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

Article 11 : DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Article 12 : MODIFICATION DU PARCOURS ET ANNULATION

Le Chenôve Triathlon Club se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve pour des raisons de météo, de sécurité, ...

**Merci à nos partenaires de nous permettre
d'organiser cet évènement dans les
meilleures conditions possibles !**

vous pouvez les retrouver sur notre site internet :

<https://www.chenove-triathlon.com/>